



La ressource alimentaire des abeilles,

1

le dialogue apiculteurs/agriculteurs et  
la gestion des territoires

Vendredi 12 septembre 2014



[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)

## Les chiffres clé de l'apiculture en France et dans la région



**La Champagne-Ardenne comptait 34 763 ruches en septembre 2012.- © François d'Alteroche**

En Champagne Ardenne, on dénombre 1 256 apiculteurs et 34 763 ruches, selon les chiffres relevés par France AgriMer en septembre 2012.

La Fédération des groupements et syndicats apicoles marnais (FGSAM) regroupe cinq syndicats : la Champagne apicole, le Rucher vitryat, le Rucher de Menou, l'Abeille marnaise et l'Abeille sparnacienne. Ils réunissent 282 adhérents – soit 90 % des apiculteurs du département – pour 11 046 ruches.

Sur les 40 000 détenteurs de ruches en France, 91% sont des producteurs familiaux (1 à 30 ruches), 5 % sont des pluriactifs (31 à 150 ruches) et 4 % sont établis en tant qu'apiculteurs professionnels (plus de 150 ruches). Les 1 600 apiculteurs professionnels produisent deux tiers du miel français.

Les Français consomment en moyenne 40 000 tonnes de miel par an, pour une production annuelle de seulement 18 500 tonnes à l'année. Chaque année, la France importe ainsi 25 500 tonnes de miel. Entre 2004 et 2010, la production nationale de miel a diminué de 28 %.

80 % des plantes à fleurs de la planète sont pollinisées par les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons, etc.). Les abeilles assurent à elles seules la pollinisation de 85 % de ces plantes et de 90 % des arbres fruitiers.

2

## Un exemple de projet collaboratif entre agriculteurs, apiculteurs et industriels sur le territoire

Dans un département représenté par 80% de la production de luzerne en France, cette légumineuse apporte et combine des atouts dans les domaines économiques, sociétales et environnementales.

- La production de la luzerne permet la création d'emploi, le développement d'une filière engagée dans le développement durable.
- La luzerne participe à la ressource des abeilles pour les quelques 400 apiculteurs professionnels et donne une singularité au miel.



- La luzerne préserve la qualité des nappes phréatiques et eaux de surface, elle protège de l'érosion et restructure les sols, elle fournit naturellement de l'engrais azoté aux cultures suivantes, elle est sobre en produit de santé végétale.
- La luzerne produit des protéines dont l'Europe est très déficitaire et la rend notamment dépendante du soja. Cette culture participe aussi à l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage dans notre région.

Le suivi de l'abeille domestiques a permis de mettre en évidence un intérêt des bandes de luzerne non fauchées pour la fourniture de quantités importantes de nectar pour les colonies d'abeilles avec des effets très positifs sur la qualité de miel produite.

Cette expérience conforte un peu plus l'importance de la production de luzerne et l'enjeu de son développement.

Cependant au regard des apiculteurs il apparaît que l'implantation et la récolte de la luzerne pourraient être optimisées pour générer plus de ressources pour les abeilles et donc plus de production de miel issue de luzerne.

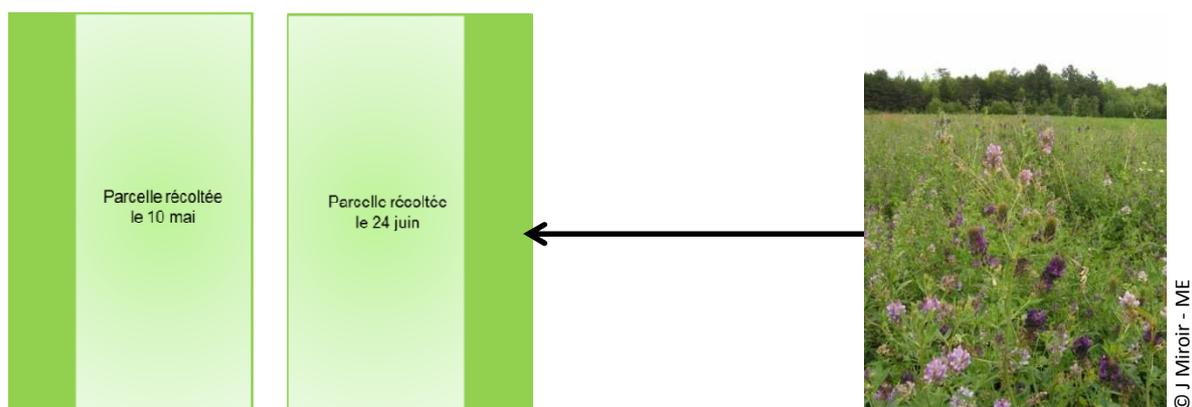
## Le Projet

3

Sur la Commune de Beine-Nauroy, environ 400 ha de luzerne sont cultivés (soit 17 % de la Surface Agricole Utile de la commune).

16 agriculteurs de la commune se sont engagés à laisser une bande de luzerne non-fauchée (environ 7 m de large) sur une de leurs parcelles afin de la laisser fleurir. Ce qui permet de disposer de façon constante d'environ 10 ha de luzerne en fleur à disposition des insectes pollinisateurs.

Concrètement lors des trois premières coupes de luzerne, l'agriculteur laissera en place une bande non-fauchée qui sera positionnée alternativement de part et d'autre de la parcelle.



Ces bandes de luzerne non-fauchées, présentes au cœur de la plaine à des moments clés, ont plusieurs avantages. Elles sont une véritable ressource de pollen et de nectar pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs (bourbons, papillons...) en période de disette alimentaire. Elles ont également un effet positif sur les populations de passereaux et de perdrix (abri pour les nichées, source d'alimentation due aux insectes).

# Le Protocole d'expérimentation

Ce projet d'expérimentation à l'échelle du territoire d'une commune est prévu pour 3 ans. Des suivis et comptages vont être réalisés dans des ruchers sur la commune de Beine-Nauroy, mais également sur une commune voisine (Prosnes).

- **Le Suivi en continu du poids des colonies**

Objectif :

Suivre la dynamique de populations des colonies d'abeilles domestiques, leur dynamique de récolte de nectar et mesurer la capacité du territoire à fournir suffisamment de ressources pour une production de miel, en fonction de la période de l'année.

- **Mesure de la production de miel**

Objectif :

Mesurer le potentiel mellifère de l'environnement et estimer la part de la luzerne dans la production de miel réalisée sur la commune d'essai par la production de miel (Kg / ruche, Kg / rucher) et la qualité du miel (analyse palynologique).

- **Dénombrements de pollinisateurs**

Objectif :

Evaluer la diversité et l'abondance des insectes pollinisateurs (abeille domestique, bourdons, papillons, autres apoïdes et hyménoptères) venant récolter des ressources alimentaires dans les bandes de luzerne non-fauchée.

4

## Les Partenaires du Projet

- Les agriculteurs laissant une bande de luzerne non-fauchée dans leur parcelle
- Les apiculteurs et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles



- Les deux coopératives de déshydratation de Luzerne : Luséal et la Coopérative de Puisieux



- Les partenaires financiers du projet



## Sucre et solidarité pour les abeilles du Nord Est



*De g. à d. : Étienne Richy (apiculteur), Cyrille Pierre (directeur de la communication à Acolyance), Benoît Collard (secrétaire général de l'association Symbiose), et Francis Étienne (apiculteur).- © G. Perrin*

En France, les abeilles et les apiculteurs souffrent du climat changeant, en particulier ces deux dernières années. « Après deux campagnes difficiles sur le plan climatique qui ont compromis fortement leur production de miel, de nombreux apiculteurs se retrouvent dans des situations économiques tendues », indique un communiqué de la FDSEA de la Marne. Les difficultés de trésorerie sont telles qu'elles peuvent compromettre la capacité à financer l'alimentation des ruches cet hiver.

Pour pallier ces difficultés, la FNSEA, sa section apicole et la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) ont mis en place une « opération solidarité sucre » à destination de leurs

adhérents apiculteurs et agriculteurs détenteurs de ruches.

### Passer l'hiver au chaud

L'opération de solidarité consiste en une distribution de sucre blanc cristallisé pour les apiculteurs, disponible à prix réduit. Le sucre ainsi récupéré sera employé pour l'alimentation des colonies pendant l'hiver.

Le précieux aliment a été livré du 12 au 14 février via six plates-formes en France : Drôme et Lot-et-Garonne ont été fournis le 12 février, le lendemain dans la Somme, le Loiret et en Vendée alors que la Marne a accueilli les livraisons le 14 février pour la région Est. 20 000 kilos de sucre ont été distribués à 28 apiculteurs de la Marne, de la Meuse et du Bas-Rhin.

C'est la coopérative Acolyance, à Reims, qui a soutenu cette opération par des moyens logistiques. « Cela fait partie de notre projet d'entreprise, qui est basé sur la territorialité et la proximité avec les différents acteurs de l'agriculture française », a expliqué Cyrille Pierre, directeur de la communication chez Acolyance.

### Les réserves s'épuisent

Etienne Richy, président de l'Abeille marnaise (syndicat de la région de Châlons), et Francis Etienne, président du Rucher vitryat, représentaient la profession lors d'un point presse le 14 février à la coopérative Acolyance, à Reims.

L'apiculteur de Courtisols liste les quantités moyennes requises par les apiculteurs pour nourrir les abeilles. « Une ruche peut avoir besoin de 500 g à 3 kg de sucre transformé pour tenir jusqu'au printemps. Dans cette opération, les apiculteurs qui en avaient besoin ont commandé de 25 kg à 8 t de sucre ».

« De mi-octobre à mi-mars, une colonie peut consommer une centaine de grammes de sucre par jour », complète Etienne Richy, qui exerce son activité à Bassu. « Les ruches que l'on nourrit sont celles qui ont consommé davantage à cause d'un hiver trop doux, ou qui avaient des réserves insuffisantes au moment d'entrer en hivernage ».

« 2012 et 2013 étaient des années déplorables. L'hiver était très rigoureux au début de l'année 2012, mais les réserves étaient suffisantes. Le long hiver de l'année suivante a précédé un printemps pluvieux et froid. Cet hiver, les abeilles ont fait face à de mauvaises conditions d'hivernation, et elles ont besoin de sucre », observe Francis Etienne.



*Une ruche peut avoir besoin de 500 g à 3 kg de sucre transformé pour tenir jusqu'au printemps. Les commandes des apiculteurs allaient de 25 kg à 8 t de sucre.- © G. Perrin*



## Qu'est-ce que Symbiose ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne et a pour mission la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financiers).

Force de proposition, elle engage des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

## Les membres fondateurs

6



Fédération Régionale  
Des Coopératives Agricoles  
CHAMPAGNE ARDENNE

FORUM DE L'AGRICULTURE  
RAISONNÉE RESPECTUEUSE  
DE L'ENVIRONNEMENT



# Champagne Ardenne, un site pilote d'expérimentation

Ce territoire d'expérimentation représente des paysages de la région : plaines de grandes cultures, vignes, cours d'eau, ville, espaces naturels, infrastructures de transports (routes, réseau ferré, canal...).

La Champagne crayeuse est l'une des régions naturelles françaises qui a subi les plus grands bouleversements écologiques au cours du 20<sup>ème</sup> siècle : assèchement et remblaiement des marais, plantation de Pins puis déboisement à grande échelle... Autant de changements qui font de ce site un lieu d'expérimentation particulier et privilégié. Situé au nord-ouest de la Champagne crayeuse, le territoire d'étude Symbiose couvre une surface de 36 650 hectares (dont 70 à 80% sont des grandes cultures) et concerne 35 communes. Sa proximité avec des entités naturelles d'intérêts suprarégionales voire nationales lui confère une place importante dans les réflexions relatives à la mise en œuvre du futur schéma régionale de cohérence écologique (SRCE).



7

## L'ambition Symbiose

Grâce à ses expérimentations, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » souhaite répondre à deux enjeux principaux :

- Mettre en évidence des aménagements simples et reproductibles sur d'autres territoires.
- Mettre en place une véritable Trame Bleu et Verte en prenant en compte les moyens mobilisables sur le terrain et les orientations définies dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

---

## Contact :

Alexis Leherle  
03.26.04.75.09

Julie Portejoie  
06.24.99.04.49

[contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)

[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)